



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120255

CHANTIERS D'INSERTION 2012 ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA
MISSION POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (MIPE) -
AVENANT N° 1 AUX CHANTIERS VILLA PEROCHON, POLE REGIONAL
DES METIERS D'ART ET CHATEAU DE CHANTEMERLE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

CHANTIERS D'INSERTION 2012 ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA MISSION POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (MIPE) - AVENANT N° 1 AUX CHANTIERS VILLA PEROCHON, POLE REGIONAL DES METIERS D'ART ET CHATEAU DE CHANTEMERLE

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa séance du 16 janvier 2012, le Conseil municipal a défini les modalités générales de la convention cadre établie entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) afin de réaliser des chantiers d'insertion pour les années 2012, 2013 et 2014.

Par délibération du 16 janvier 2012, le Conseil municipal a approuvé huit nouvelles conventions de chantiers et une fin de chantier pour un montant de main d'œuvre de 99 994,20 €.

Cependant en cours de chantier, des modifications doivent être apportées :

Chantier Villa Ernest Pérochon : suite à des problèmes d'exécution du chantier initialement prévu (fissurage des enduits) , il convient de procéder à une réfection des enduits de la façade arrière. Ce surcoût est estimé à 7 848,00 €. Le montant de ce chantier est désormais établi à 23 580,00 €.

Afin de pouvoir réaliser ces prestations complémentaires, tout en respectant l'enveloppe globale financière allouée pour les chantiers d'insertion 2012, il est proposé de rédéfinir le périmètre d'action de deux autres chantiers.

Pôle Régional des Métiers d'Art (PRMA) - Halles de Niort : afin de respecter les souhaits de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sur la démolition des cloisons intérieures des cellules du futur PRMA, prestations comprises dans le chantier confié à la MIPE, il apparaît opportun de décaler dans le temps ces travaux et de solder ce chantier à un montant de 15 084,00 € au lieu de 16 712,40 € initialement prévu (moins value de 1 628,40 €).

Château de Chantemerle (mur d'enceinte) : la prestation initiale prévoyait des travaux de maçonnerie sur 96 ml pour un montant de 29 664,00 €. Il est proposé de réaliser une restauration de 75 ml pour un coût de main d'œuvre de 23 414,40 €.

Le nouveau montant des chantiers d'insertion pour l'année 2012 est désormais établi à 99 964,20 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les trois avenants aux chantiers d'insertion entre la Ville de Niort et la MIPE ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ces avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL